

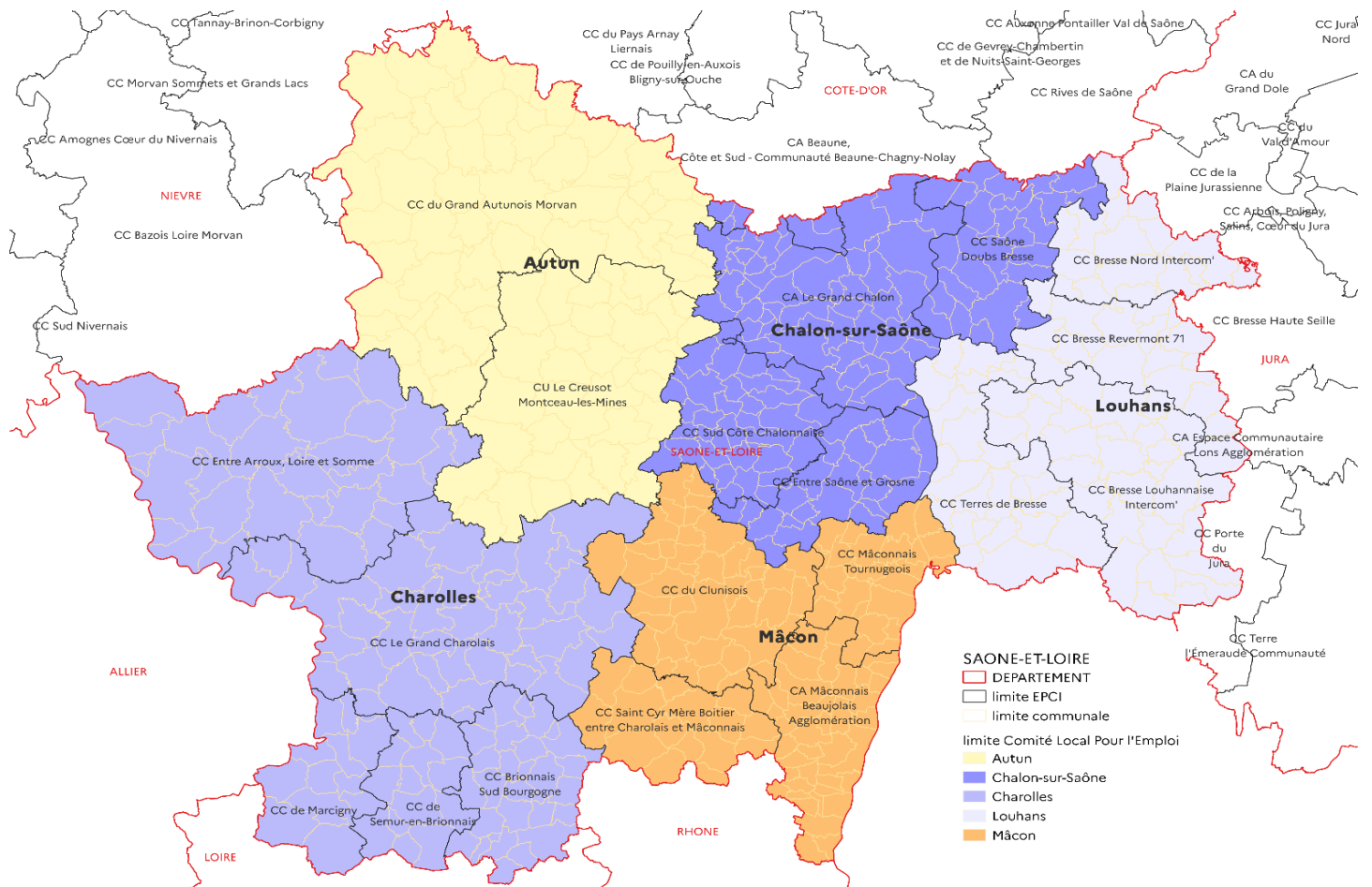
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Saône-et-Loire

1er trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux national, régional, départemental et local. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle. Ils organisent des partenariats au regard des projets territoriaux, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

En Saône-et-Loire, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury

Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr

Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
		Autun	
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	5 680	100 %	-6,3
<25 ans	880	15 %	-17,0
25-49 ans	3 130	55 %	-1,6
50 ans et +	1 660	29 %	-8,3
Hommes	3 020	53 %	-4,7
Femmes	2 660	47 %	-8,0
Catégories ABC	10 200	100 %	-3,1
<25 ans	1 440	14 %	-8,3
25-49 ans	5 770	57 %	+0,0
50 ans et +	2 990	29 %	-6,0
Hommes	5 010	49 %	-3,1
Femmes	5 190	51 %	-3,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 100	50 %	+6,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	620		-18,4
Catégorie E	480		-4,0
Catégorie F	720		/
Catégorie G	480		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

5 680 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 6,3 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 3,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 8,3 % par rapport à l'année dernière.

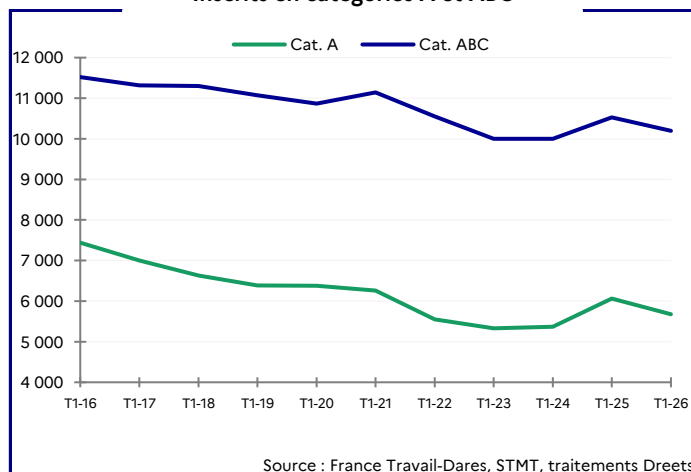
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre est stable sur un an.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 6,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

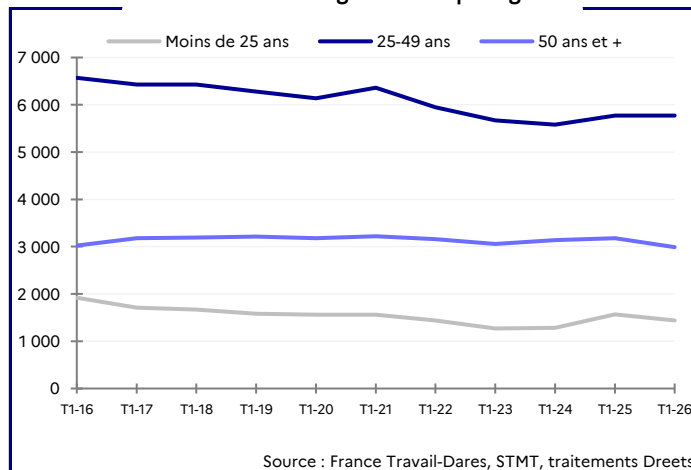
Les DELD forment 50 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 6,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 720 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 480 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Autun		
	T1 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	209	209	+104,9
CEJ	113	113	-27,6
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	126	862	-8,2

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	Autun		
	T4 2025	T4 2024	T4 2023
Equivalent emplois à temps plein	1 450	1 620	1 770
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	760	880	1 010
Construction	270	260	240
Commerce	40	30	50
Services	380	450	470

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	270
Act. de serv. adm. et de soutien	200
Métallurgie et fab. de produits métalliques	180
Fab. de matériels de transport	170
Transports et entreposage	120

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 450 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 760 emplois (ETP), représentant environ 52 % du total. Ce nombre diminue de 14 % en un an. Le secteur des services suit avec 380 emplois (ETP), soit environ 26 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 16 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 270 ETP), activités de services administratifs et de soutien (environ 200 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	Autun	
	T4 2025	T4 2024
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	4	3
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	196	92
Heures indemnisées	18 675	5 361
Taux de consommation	19,1	15,3

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

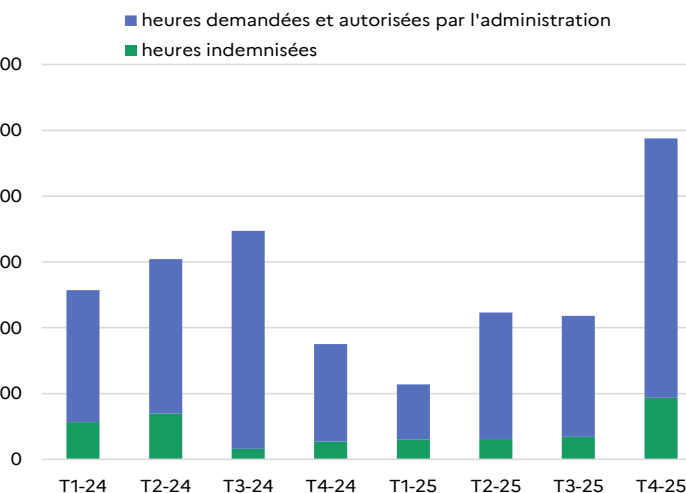
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

4 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 196 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 18 675 heures. Les établissements ont consommé 19,1 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Autun

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Autun	7 853	7 324
Embauches	7 853	7 324
Contrats signés		
dont		
CDD	6 923	6 246
CDI	930	1 078
Evol. CDD	+10,8 %	+3,1 %
Evol. CDI	-13,7 %	-10,2 %
Départs	7 998	7 474
Fins de CDD	6 637	6 021
dont CDD <1 mois	87 %	86 %
Ruptures de contrat	1 361	1 453
démissions	508	516
lic. économiques	54	25
fins période d'essai	263	319
retraite	99	144
rupture conventionnelle	142	138
lic. non économiques	239	245
autres	56	66

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
7 853 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 529 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 12 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
6 637 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 87 % dureraient moins d'un mois (86 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
1 361 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 92 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 083	1 926
Part des jeunes dans les embauches : 27 %	Part des jeunes dans les départs : 24 %
Part CDI : 12 %	Part CDD <1 mois : 85 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 122	2 341
Part des seniors dans les embauches : 27 %	Part des seniors dans les départs : 29 %
Part CDI : 3 %	Part CDD <1 mois : 91 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 27 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 12 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 85 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

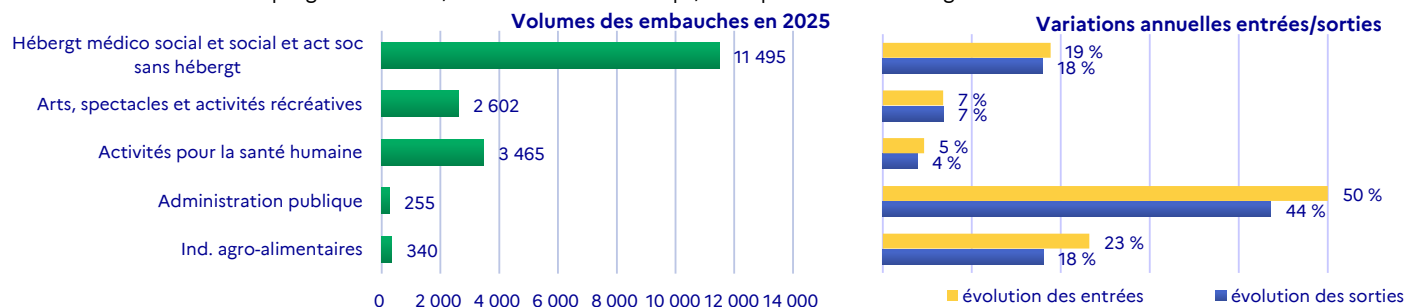
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

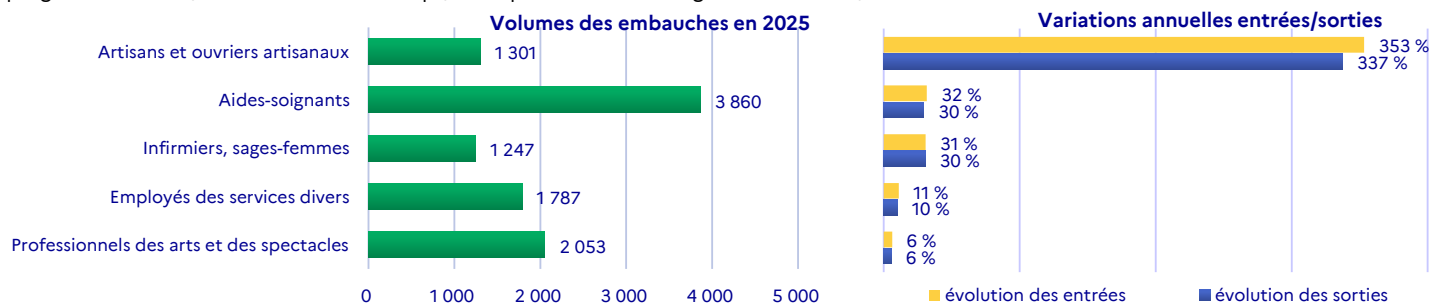
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 18,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 18 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "artisans et ouvriers artisanaux" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 353,3 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 337,4 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Autun	131 392	125 580	-5 812	-4,4
Saône-et-Loire	555 023	549 136	-5 887	-1,1
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

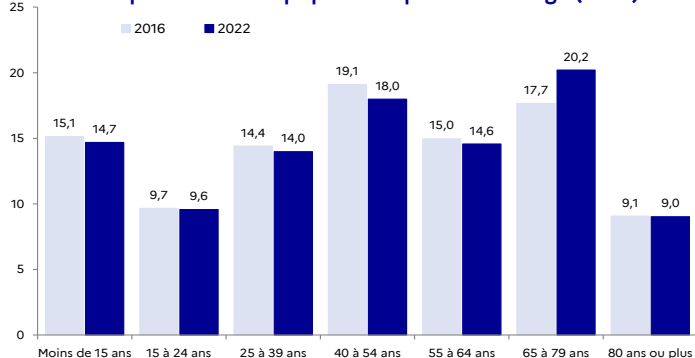
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

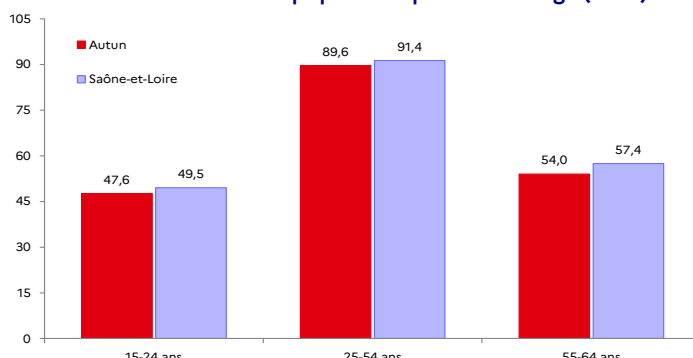
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Autun	54 365	51 585	-5,1	25 950	24 799	-4,4	46 517	45 216	-2,8
Saône-et-Loire	243 883	239 313	-1,9	117 144	115 525	-1,4	212 973	214 640	+0,8
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.
Autun	2 109	6 389	461	9 453	71	6 803	11	6 327	2 652	28 972
Saône-et-Loire	11 225	33 323	2 195	44 788	365	34 121	43	21 793	13 828	134 025
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Commerce, réparation automobile	4 575	4 653	-1,7	15,8	15,9
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	2 602	2 668	-2,5	9,0	9,1
Métallurgie et fab. de produits métalliques	2 492	2 355	+5,8	8,6	8,1
Construction	2 391	2 407	-0,7	8,3	8,2
Act. de serv. adm. et de soutien	1 981	1 858	+6,6	6,8	6,4
Transports et entreposage	1 956	2 047	-4,4	6,8	7,0
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	1 456	1 447	+0,6	5,0	5,0
Activités pour la santé humaine	1 371	1 393	-1,6	4,7	4,8
Fab. de matériels de transport	1 217	1 188	+2,4	4,2	4,1
Hébergement et restauration	1 099	1 085	+1,3	3,8	3,7
Rép. et inst. de machines et équip.	1 076	1 045	+3,0	3,7	3,6
Intérim	1 046	1 191	-12,2	3,6	4,1
Toutes activités	28 972	29 222	-0,9	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Chalon-sur-Saône			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	6 340	100 %	-3,8
<25 ans	1 050	17 %	-13,9
25-49 ans	3 510	55 %	-1,7
50 ans et +	1 780	28 %	-1,1
Hommes	3 210	51 %	-3,3
Femmes	3 130	49 %	-4,3
Catégories ABC	12 250	100 %	-1,8
<25 ans	1 790	15 %	-5,3
25-49 ans	7 030	57 %	-0,7
50 ans et +	3 430	28 %	-2,6
Hommes	5 910	48 %	-1,5
Femmes	6 340	52 %	-2,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 780	47 %	+5,3
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	820		-1,2
Catégorie E	680		+11,5
Catégorie F	610		/
Catégorie G	630		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

6 340 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 3,8 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 1,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 5,3 % par rapport à l'année dernière.

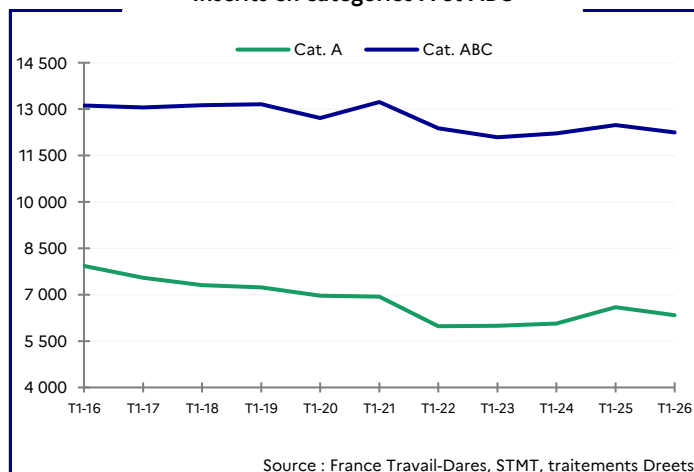
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre baisse de 0,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 28 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

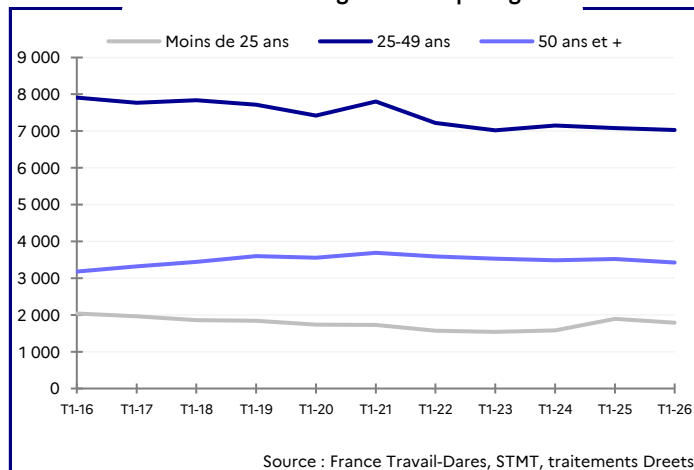
Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 5,3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 610 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 630 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Chalon-sur-Saône		
	T1 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	167	167	+51,8
CEJ	110	110	-9,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	278	1 713	+1,6

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	Chalon-sur-Saône		
	T4 2025	T4 2024	T4 2023
Equivalent emplois à temps plein	2 200	1 810	1 940
dont			
Agriculture	10	10	10
Industrie	720	610	640
Construction	250	250	260
Commerce	150	120	110
Services	1 070	820	920

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	830
Construction	250
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	180
Commerce, réparation automobile	150
Ind. agro-alimentaires	120

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 2 200 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur des services avec 1 070 emplois (ETP), représentant environ 49 % du total. Ce nombre augmente de 30 % en un an. Le secteur de l'industrie suit avec 720 emplois (ETP), soit environ 33 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 18 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 830 ETP), construction (environ 250 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	Chalon-sur-Saône	
	T4 2025	T4 2024
Demandes indemnisées		
Établissements indemnisés, moyenne trimestrielle	5	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	96	76
Heures indemnisées	9 850	8 386
Taux de consommation	24,5	31,8

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

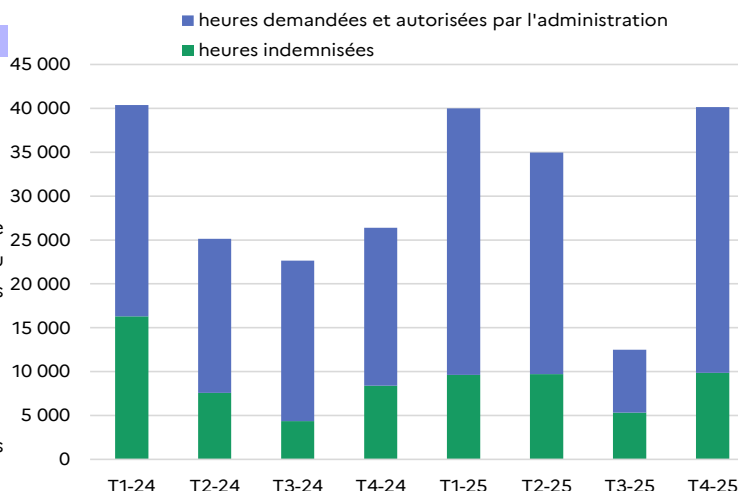
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

5 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 96 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 9 850 heures. Les établissements ont consommé 24,5 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Chalon-sur-Saône

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Chalon-sur-Saône	10 731	11 524
Embauches		
Contrats signés		
dont		
CDD	8 652	9 466
CDI	2 079	2 058
Evol. CDD	-8,6 %	+10,0 %
Evol. CDI	+1,0 %	-4,7 %
Départs	10 870	11 578
Fins de CDD	8 193	9 049
dont CDD <1 mois	86 %	87 %
Ruptures de contrat	2 677	2 529
démissions	954	930
lic. économiques	50	56
fins période d'essai	671	629
retraite	193	181
rupture conventionnelle	228	225
lic. non économiques	467	420
autres	114	88

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
10 731 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 793 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI augmentent. La part des CDI s'élève à 19 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
8 193 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 86 % duraient moins d'un mois (87 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
2 677 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 148 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 36 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 849	2 586
Part des jeunes dans les embauches : 27 %	Part des jeunes dans les départs : 24 %
Part CDI : 22 %	Part CDD <1 mois : 82 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 517	2 831
Part des seniors dans les embauches : 23 %	Part des seniors dans les départs : 26 %
Part CDI : 6 %	Part CDD <1 mois : 90 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 27 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 22 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 82 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

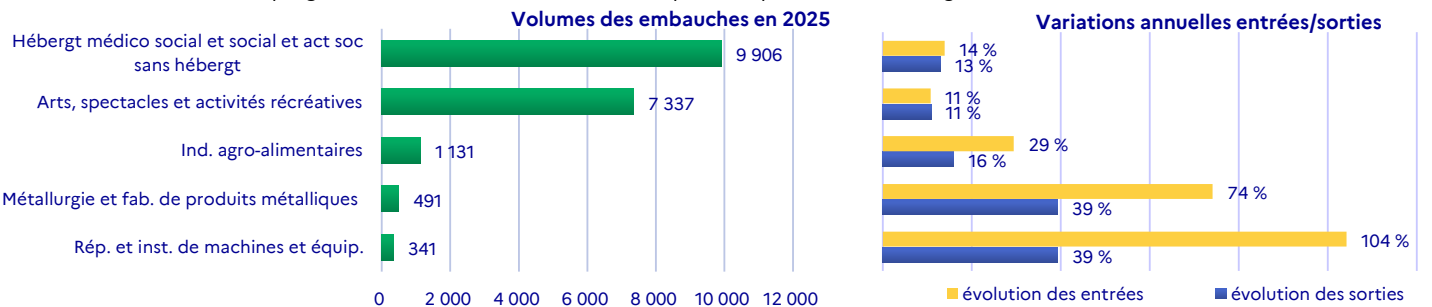
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

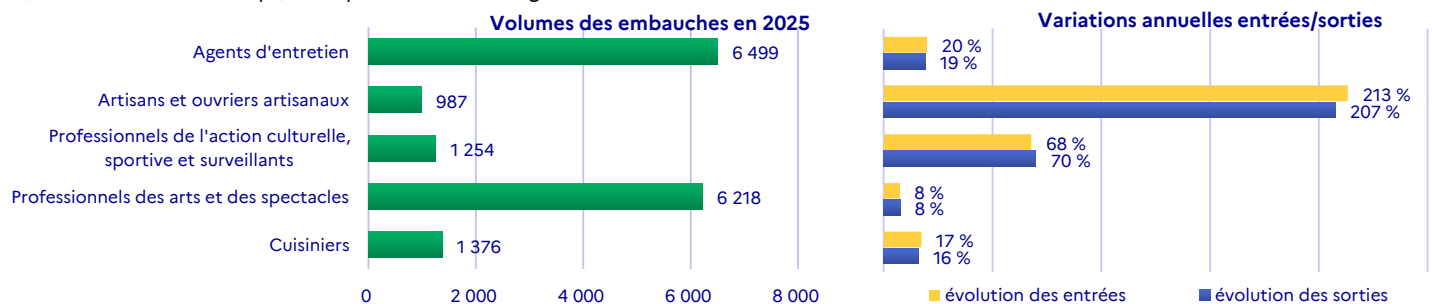
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 13,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 13 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 19,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Chalon-sur-Saône	156 331	155 349	-982	-0,6
Saône-et-Loire	555 023	549 136	-5 887	-1,1
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

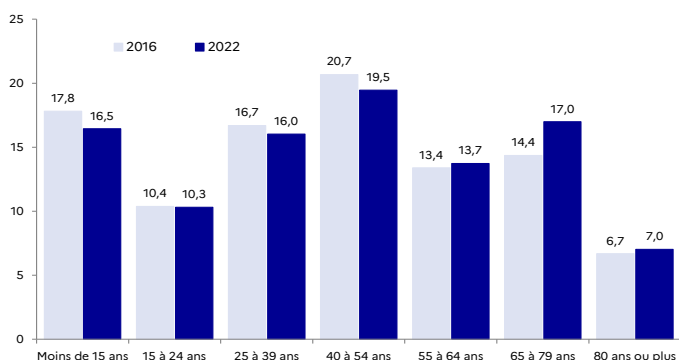
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

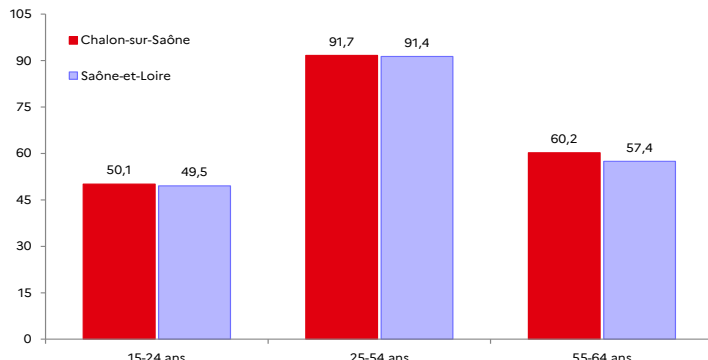
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Chalon-sur-Saône	72 410	71 398	-1,4	35 154	34 877	-0,8	62 994	64 111	+1,8
Saône-et-Loire	243 883	239 313	-1,9	117 144	115 525	-1,4	212 973	214 640	+0,8
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Chalon-sur-Saône	3 309	9 888	689	14 211	126	11 968	15	7 913	4 139	43 979
Saône-et-Loire	11 225	33 323	2 195	44 788	365	34 121	43	21 793	13 828	134 025
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Chalon-sur-Saône					
Commerce, réparation automobile	7 594	7 706	-1,5	17,3	17,5
Transports et entreposage	4 599	4 836	-4,9	10,5	11,0
Hébergement médico social et social et act soc sans héberg	3 250	3 230	+0,6	7,4	7,3
Construction	2 854	2 894	-1,4	6,5	6,6
Activités juridiques, comptables	2 768	2 585	+7,1	6,3	5,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	2 712	2 587	+4,8	6,2	5,9
Act. de serv. adm. et de soutien	2 706	2 696	+0,4	6,2	6,1
Rép. et inst. de machines et équip.	2 153	2 036	+5,7	4,9	4,6
Hébergement et restauration	2 025	2 000	+1,3	4,6	4,5
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	1 662	1 719	-3,3	3,8	3,9
Activités pour la santé humaine	1 543	1 516	+1,8	3,5	3,4
Intérim	1 480	1 564	-5,4	3,4	3,5
Toutes activités	43 979	44 105	-0,3	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Charolles			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	2 740	100 %	-3,2
<25 ans	470	17 %	-23,0
25-49 ans	1 330	49 %	+2,3
50 ans et +	940	34 %	+1,1
Hommes	1 430	52 %	-2,1
Femmes	1 310	48 %	-4,4
Catégories ABC	5 230	100 %	-0,9
<25 ans	780	15 %	-10,3
25-49 ans	2 660	51 %	+0,4
50 ans et +	1 790	34 %	+1,1
Hommes	2 470	47 %	-2,8
Femmes	2 760	53 %	+0,7
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 460	47 %	+8,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	430		-10,4
Catégorie E	470		+0,0
Catégorie F	420		/
Catégorie G	140		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

2 740 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 3,2 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 0,9 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 10,3 % par rapport à l'année dernière.

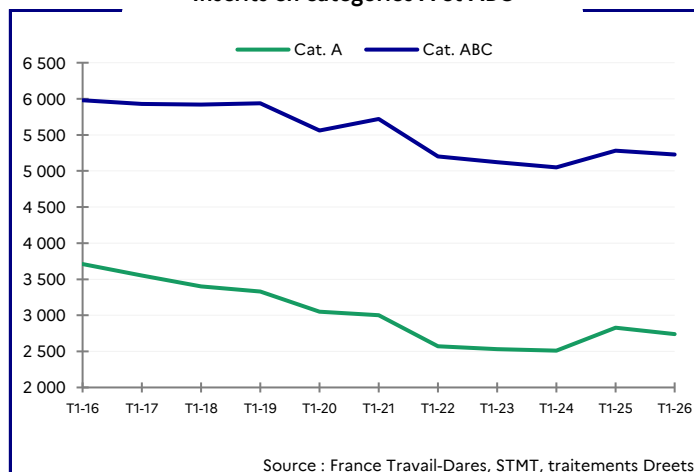
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 51 % du total. Leur nombre croît de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 34 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 1,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

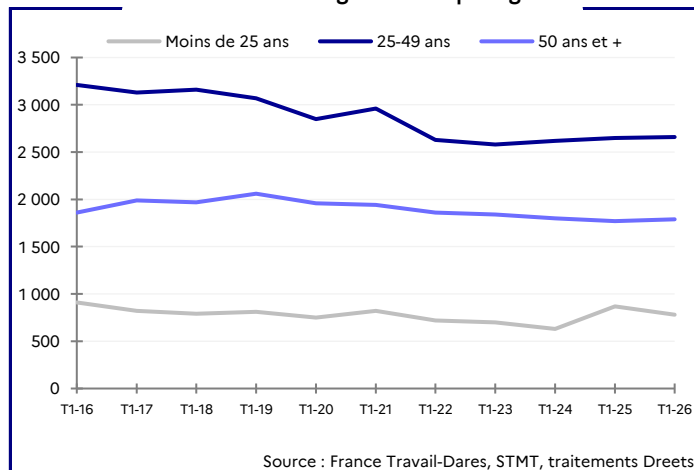
Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 8,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 420 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 140 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Charolles		
	T1 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	190	190	+36,7
CEJ	117	117	+18,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	97	624	0,0

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Charolles		T4 2025	T4 2024	T4 2023
		Equivalent emplois à temps plein	610	510
dont	Agriculture	10	10	10
	Industrie	330	220	360
	Construction	110	120	110
	Commerce	80	60	70
	Services	80	100	130

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de matériels de transport	190
Construction	110
Commerce, réparation automobile	80
Métallurgie et fab. de produits métalliques	50
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	30

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 610 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 330 emplois (ETP), représentant environ 54 % du total. Ce nombre augmente de 50 % en un an. Le secteur de la construction suit avec 110 emplois (ETP), soit environ 18 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 8 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de matériels de transport (environ 190 ETP), construction (environ 110 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

Charolles		T4 2025	T4 2024
		Demandes indemnisées	
	Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
	Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	15	105
	Heures indemnisées	4 398	6 196
	Taux de consommation	12,7	21,6

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

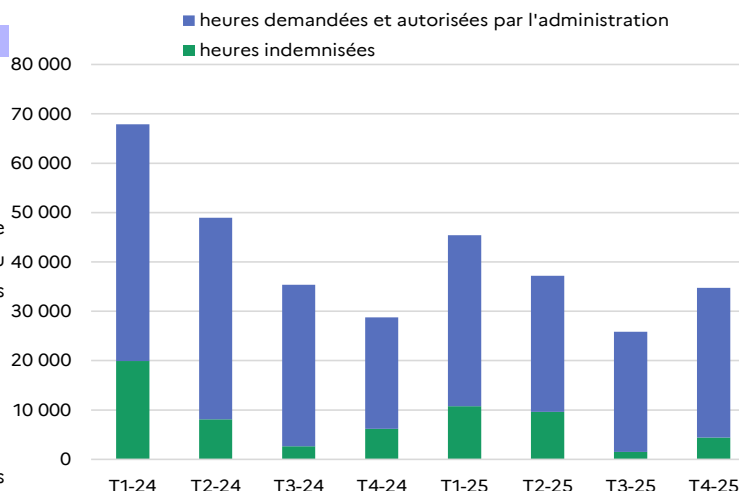
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

15 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 398 heures. Les établissements ont consommé 12,7 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Charolles

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Charolles	3 979	3 743
Embauches		
Contrats signés		
dont		
CDD	3 486	3 197
CDI	493	546
Evol. CDD	+9,0 %	+9,3 %
Evol. CDI	-9,7 %	-18,1 %
Départs	4 185	3 983
Fins de CDD	3 400	3 165
dont CDD <1 mois	84 %	83 %
Ruptures de contrat	785	818
démissions	297	323
lic. économiques	28	11
fins période d'essai	125	148
retraite	77	87
rupture conventionnelle	72	89
lic. non économiques	131	122
autres	55	38

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
3 979 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 236 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 12 % des recrutements contre 15 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
3 400 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 84 % duraient moins d'un mois (83 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
785 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 33 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 10 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 155	1 076
Part des jeunes dans les embauches : 29 %	Part des jeunes dans les départs : 26 %
Part CDI : 12 %	Part CDD <1 mois : 83 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 109	1 304
Part des seniors dans les embauches : 28 %	Part des seniors dans les départs : 31 %
Part CDI : 3 %	Part CDD <1 mois : 86 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 29 % des embauches et 26 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 12 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

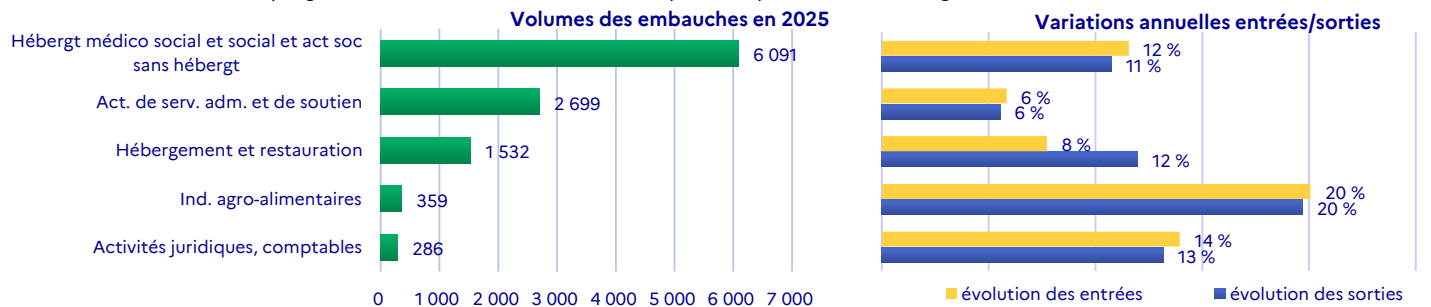
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

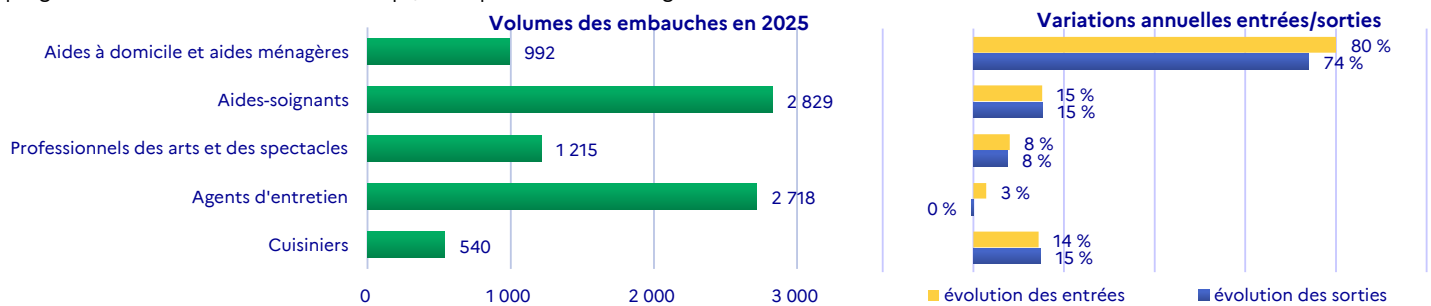
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 10,8 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "aides à domicile et aides ménagères" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 80 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 74 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Charolles	87 416	84 782	-2 634	-3,0
Saône-et-Loire	555 023	549 136	-5 887	-1,1
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

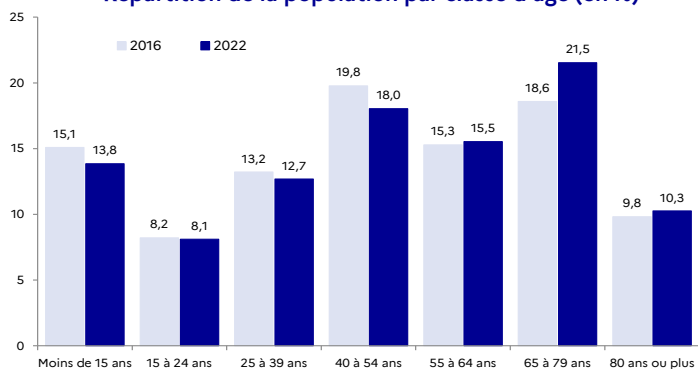
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

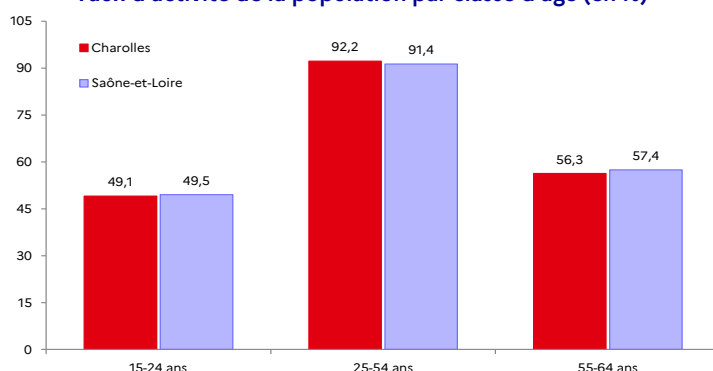
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Charolles	36 468	34 812	-4,5	17 231	16 592	-3,7	32 159	31 658	-1,6
Saône-et-Loire	243 883	239 313	-1,9	117 144	115 525	-1,4	212 973	214 640	+0,8
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Charolles	1 740	5 114	288	5 703	39	3 435	4	2 729	2 071	16 981
Saône-et-Loire	11 225	33 323	2 195	44 788	365	34 121	43	21 793	13 828	134 025
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Charolles					
Commerce, réparation automobile	3 828	3 872	-1,1	22,5	22,5
Construction	1 894	1 950	-2,9	11,2	11,3
Hébergement médico social et social et act soc sans héberg	1 488	1 523	-2,3	8,8	8,8
Fab. de matériels de transport	1 258	1 316	-4,4	7,4	7,6
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 173	1 202	-2,4	6,9	7,0
Transports et entreposage	892	901	-1,0	5,3	5,2
Hébergement et restauration	835	800	+4,4	4,9	4,6
Act. de serv. adm. et de soutien	690	666	+3,6	4,1	3,9
Activités juridiques, comptables	654	637	+2,7	3,9	3,7
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	623	607	+2,6	3,7	3,5
Activités pour la santé humaine	499	514	-2,9	2,9	3,0
Ind. agro-alimentaires	448	450	-0,4	2,6	2,6
Toutes activités	16 981	17 218	-1,4	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Louhans			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	2 180	100 %	-5,6
<25 ans	370	17 %	-22,9
25-49 ans	1 110	51 %	-3,5
50 ans et +	690	32 %	+1,5
Hommes	1 130	52 %	-3,4
Femmes	1 040	48 %	-8,8
Catégories ABC	4 390	100 %	-2,2
<25 ans	600	14 %	-15,5
25-49 ans	2 410	55 %	-1,2
50 ans et +	1 370	31 %	+2,2
Hommes	2 040	46 %	+1,0
Femmes	2 360	54 %	-4,1
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 000	46 %	+9,3
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	260		+4,0
Catégorie E	330		-2,9
Catégorie F	240		/
Catégorie G	230		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

2 180 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 5,6 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 15,5 % par rapport à l'année dernière.

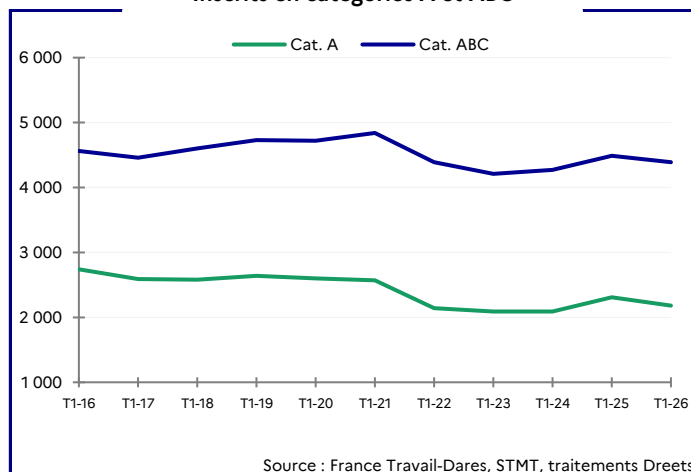
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre baisse de 1,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 31 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

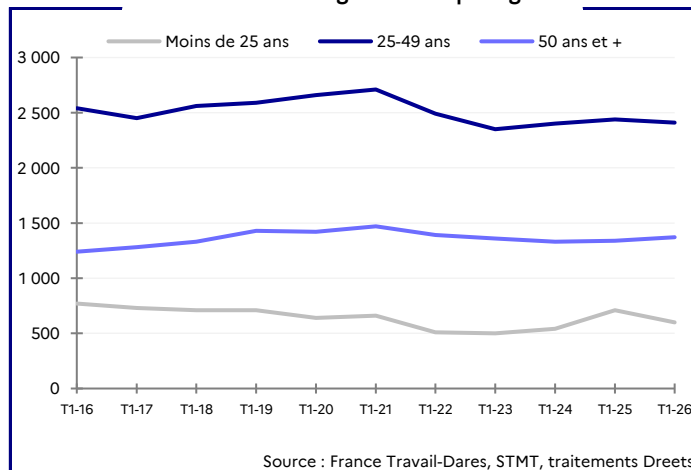
Les DELD forment 46 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 9,3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 240 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 230 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Louhans		
	T1	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	75	75	+44,2
CEJ	79	79	+3,9
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	64	470	-0,5

s : secret statistique

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T4	T4	T4
	2025	2024	2023
Louhans			
Equivalent emplois à temps plein	580	660	550
dont			
Agriculture	10	0	0
Industrie	390	520	410
Construction	40	30	30
Commerce	20	10	10
Services	120	100	100

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	180
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	140
Act. de serv. adm. et de soutien	80
Construction	40
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	20

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 580 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 390 emplois (ETP), représentant environ 67 % du total. Ce nombre diminue de 25 % en un an. Le secteur des services suit avec 120 emplois (ETP), soit environ 21 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 20 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 180 ETP), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (environ 140 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	T4	T4
	2025	2024
Louhans		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	s	9
Heures indemnisées	426	1 171
Taux de consommation	58,0	36,3

s : secret statistique

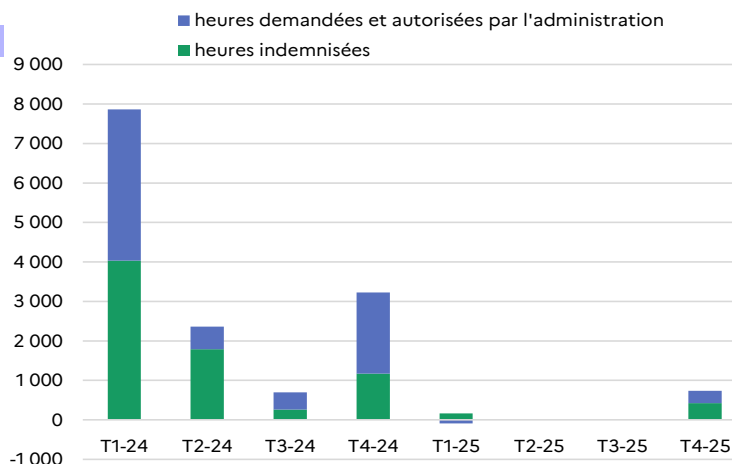
Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 426 heures. Les établissements ont consommé 58 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Louhans

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Louhans	2 260	2 116
Embauches		
Contrats signés		
dont		
CDD	1 943	1 753
CDI	317	363
Evol. CDD	+10,8 %	+3,0 %
Evol. CDI	-12,7 %	-7,6 %
Départs	2 432	2 217
Fins de CDD	1 865	1 678
dont CDD <1 mois	81 %	82 %
Ruptures de contrat	567	539
démissions	206	206
lic. économiques	23	11
fins période d'essai	86	85
retraite	56	56
rupture conventionnelle	62	58
lic. non économiques	99	107
autres	35	16

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
2 260 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 144 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 14 % des recrutements contre 17 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
1 865 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 81 % duraient moins d'un mois (82 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
567 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 28 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 36 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 10 % des ruptures, les licenciements économiques 11 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
603	602
Part des jeunes dans les embauches : 27 %	Part des jeunes dans les départs : 25 %
Part CDI : 13 %	Part CDD <1 mois : 79 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
732	848
Part des seniors dans les embauches : 32 %	Part des seniors dans les départs : 35 %
Part CDI : 4 %	Part CDD <1 mois : 86 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 27 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 13 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 79 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

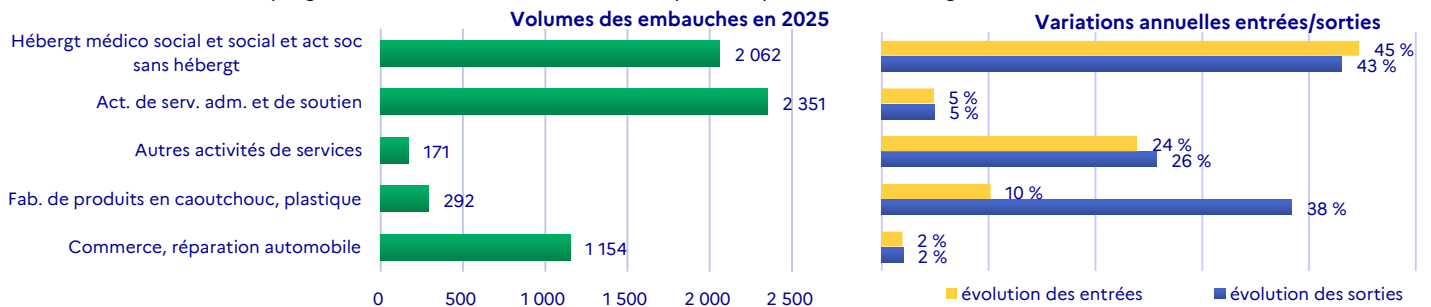
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

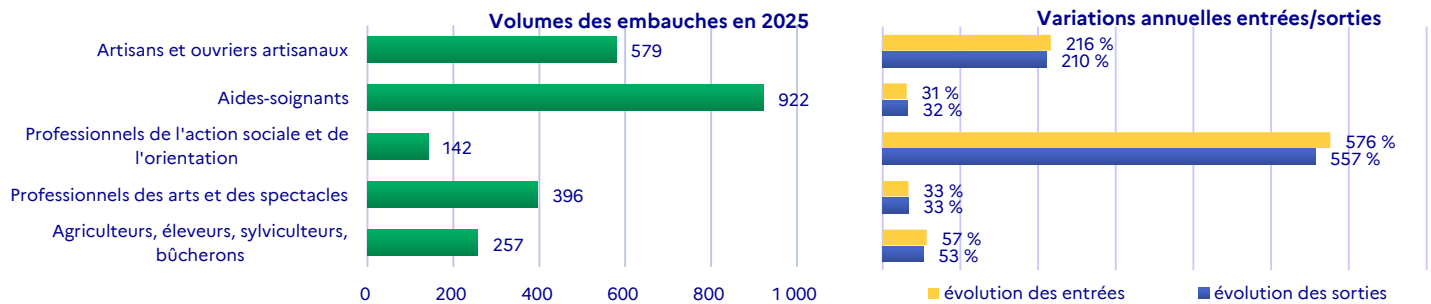
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 44,7 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 43,1 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "artisans et ouvriers artisanaux" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 216,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 210,2 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Louhans	67 030	67 587	+557	+0,8
Saône-et-Loire	555 023	549 136	-5 887	-1,1
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

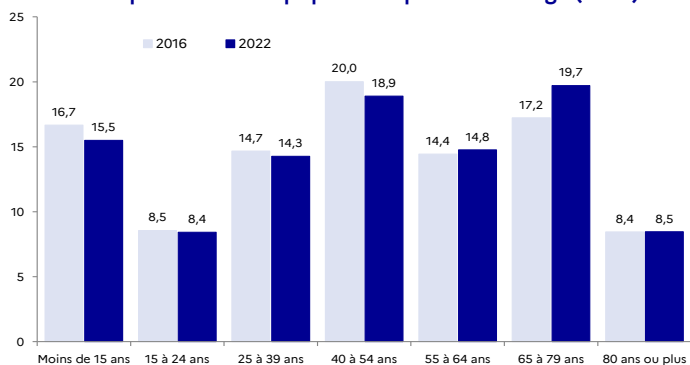
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

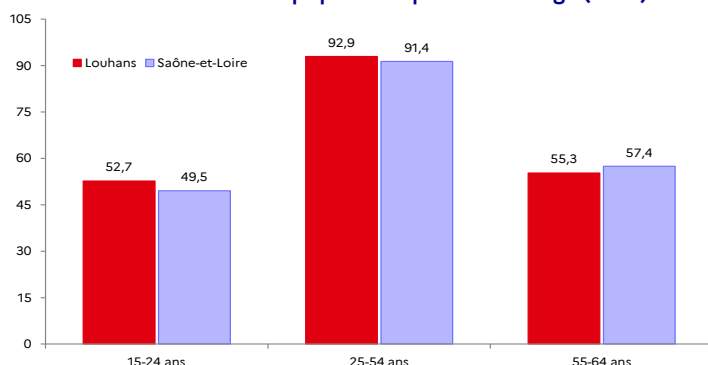
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Louhans	29 328	29 344	+0,1	13 976	13 971	-0,0	26 250	26 601	+1,3
Saône-et-Loire	243 883	239 313	-1,9	117 144	115 525	-1,4	212 973	214 640	+0,8
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.	Nbre étab.	Nbre sal.
Louhans	1 158	3 349	164	3 371	26	2 538	3	1 373	1 351	10 631
Saône-et-Loire	11 225	33 323	2 195	44 788	365	34 121	43	21 793	13 828	134 025
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Louhans					
Commerce, réparation automobile	1 976	1 997	-1,1	18,6	18,6
Ind. agro-alimentaires	1 889	1 919	-1,6	17,8	17,9
Construction	1 021	1 077	-5,2	9,6	10,0
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	910	897	+1,4	8,6	8,4
Transports et entreposage	882	894	-1,3	8,3	8,3
Hébergement médico social et social et act soc sans héberg	532	539	-1,3	5,0	5,0
Hébergement et restauration	494	467	+5,8	4,6	4,4
Act. de serv. adm. et de soutien	366	399	-8,2	3,4	3,7
Intérim	288	278	+3,4	2,7	2,6
Activités pour la santé humaine	281	291	-3,4	2,6	2,7
Métallurgie et fab. de produits métalliques	272	310	-12,3	2,6	2,9
Activités juridiques, comptables	254	244	+4,1	2,4	2,3
Toutes activités	10 631	10 731	-0,9	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Mâcon			
données brutes	T1 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	4 800	100 %	-4,0
<25 ans	880	18 %	-16,2
25-49 ans	2 690	56 %	+0,0
50 ans et +	1 230	26 %	-2,4
Hommes	2 540	53 %	-3,1
Femmes	2 270	47 %	-4,6
Catégories ABC	9 390	100 %	-0,7
<25 ans	1 450	15 %	-6,5
25-49 ans	5 460	58 %	+0,9
50 ans et +	2 490	27 %	-0,4
Hommes	4 650	50 %	-0,6
Femmes	4 740	50 %	-0,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	4 360	46 %	+11,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	520		-10,3
Catégorie E	700		-6,7
Catégorie F	730		/
Catégorie G	410		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2026

4 800 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 4,0 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 0,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 6,5 % par rapport à l'année dernière.

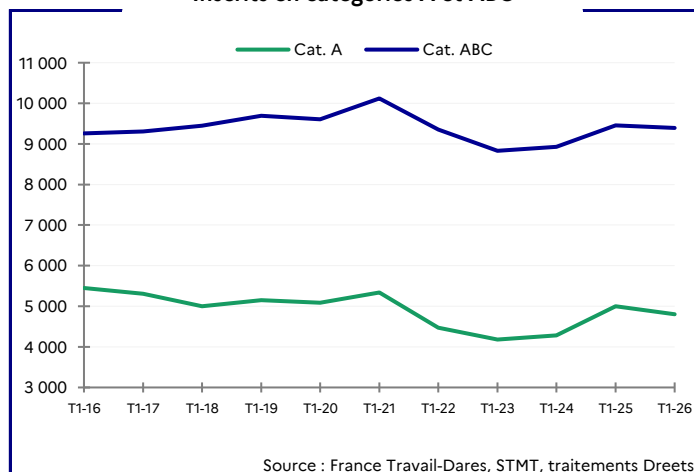
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre croît de 0,9 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 27 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

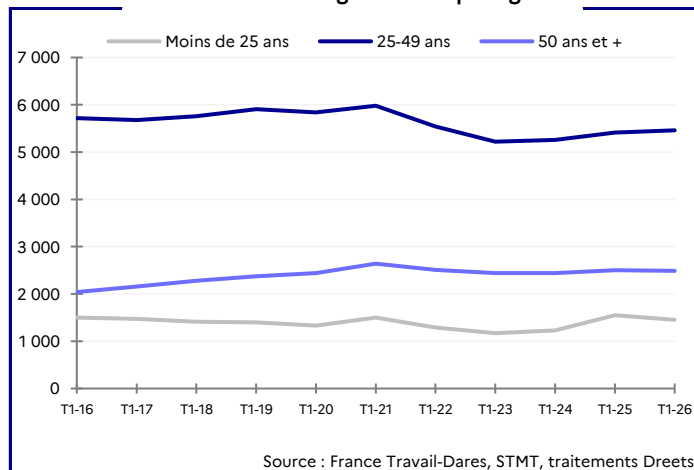
Les DELD forment 46 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 11,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 730 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 410 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Mâcon		
	T1 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	s
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	184	184	+58,6
CEJ	140	140	-2,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2025)	239	1 652	-2,3

s : secret statistique

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	Mâcon		
	T4 2025	T4 2024	T4 2023
Equivalent emplois à temps plein	1 830	1 870	1 860
dont			
Agriculture	10	10	20
Industrie	650	680	710
Construction	420	400	430
Commerce	220	270	210
Services	530	510	490

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	420
Transports et entreposage	300
Commerce, réparation automobile	220
Ind. agro-alimentaires	180
Fab. d'équipements électriques	180

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 830 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 650 emplois (ETP), représentant environ 36 % du total. Ce nombre diminue de 4 % en un an. Le secteur des services suit avec 530 emplois (ETP), soit environ 29 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 4 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 420 ETP), transports et entreposage (environ 300 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/04/2026

	Mâcon	
	T4 2025	T4 2024
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	16	7
Heures indemnisées	2 703	1 858
Taux de consommation	29,3	12,2

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

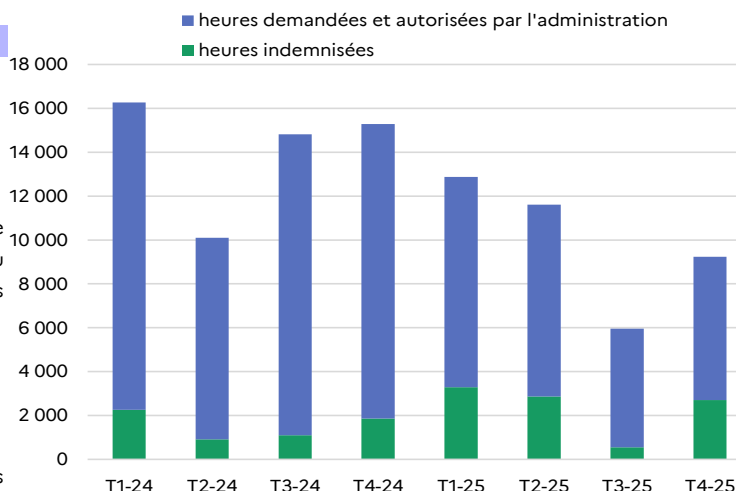
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025, en moyenne :

16 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 2 703 heures. Les établissements ont consommé 29,3 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Mâcon

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2025	T4 2024
Mâcon	7 491	7 692
Embauches		
Contrats signés		
dont CDD	5 980	6 099
CDI	1 511	1 593
Evol. CDD	-2,0 %	+2,0 %
Evol. CDI	-5,1 %	-7,3 %
Départs	7 856	8 102
Fins de CDD	5 716	5 986
dont CDD <1 mois	83 %	80 %
Ruptures de contrat	2 140	2 116
démissions	755	779
lic. économiques	94	50
fins période d'essai	498	543
retraite	145	125
rupture conventionnelle	185	212
lic. non économiques	366	333
autres	97	74

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2025

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
7 491 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 201 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 20 % des recrutements contre 21 % à la même période en 2024.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
5 716 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 83 % duraient moins d'un mois (80 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
2 140 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 24 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 35 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 961	1 824
Part des jeunes dans les embauches : 26 %	Part des jeunes dans les départs : 23 %
Part CDI : 24 %	Part CDD <1 mois : 74 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 687	1 989
Part des seniors dans les embauches : 23 %	Part des seniors dans les départs : 25 %
Part CDI : 5 %	Part CDD <1 mois : 89 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 26 % des embauches et 23 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 24 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 74 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

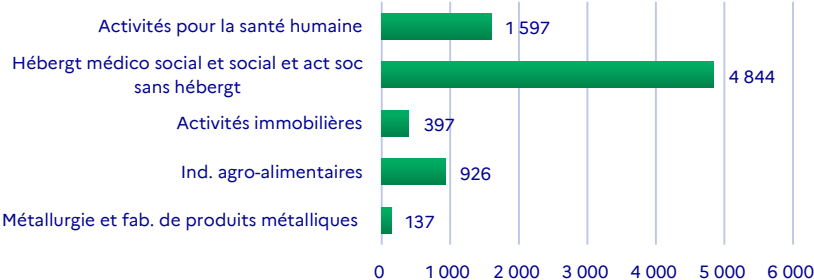
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

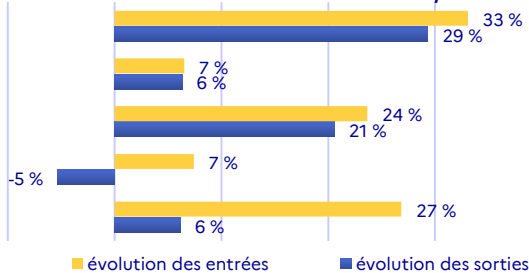
Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 33,1 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 29,3 %.

Volumes des embauches en 2025



Variations annuelles entrées/sorties

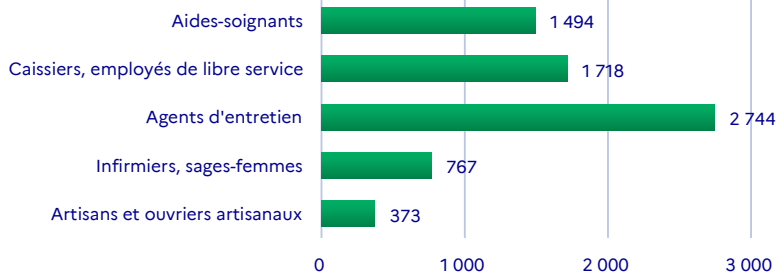


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

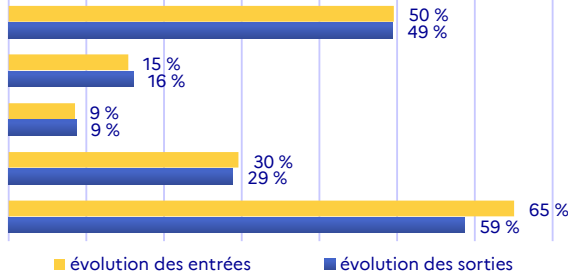
Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "aides-soignants" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 49,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 49,4 %.

Volumes des embauches en 2025



Variations annuelles entrées/sorties



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
Mâcon	112 854	115 838	+2 984	+2,6
Saône-et-Loire	555 023	549 136	-5 887	-1,1
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

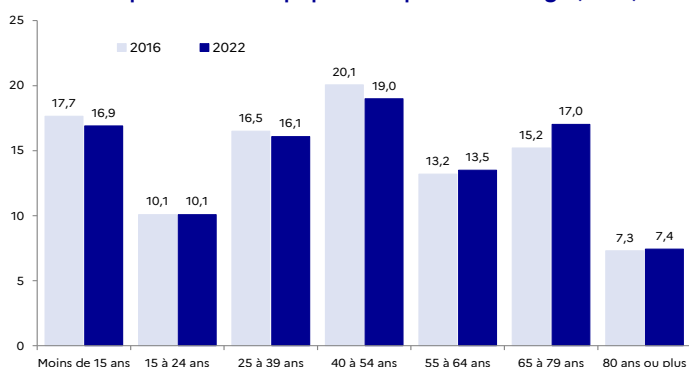
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

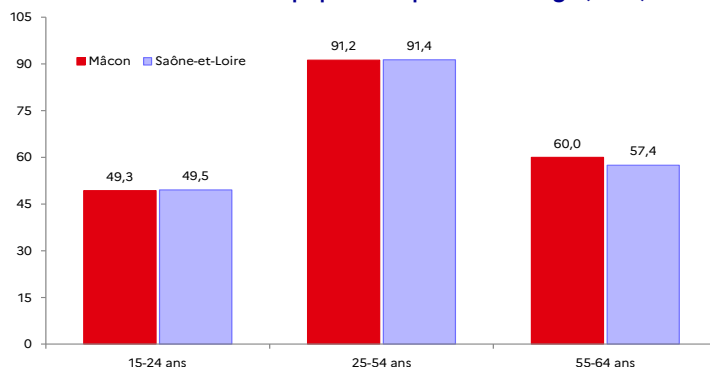
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
Mâcon	51 312	52 174	+1,7	24 833	25 286	+1,8	45 053	47 055	+4,4
Saône-et-Loire	243 883	239 313	-1,9	117 144	115 525	-1,4	212 973	214 640	+0,8
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Mâcon	2 909	8 582	593	12 051	103	9 378	10	3 451	3 615	33 463
Saône-et-Loire	11 225	33 323	2 195	44 788	365	34 121	43	21 793	13 828	134 025
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Commerce, réparation automobile	7 676	7 643	+0,4	22,9	23,0
Construction	3 863	3 920	-1,5	11,5	11,8
Héberge médico social et social et act soc sans héberg	2 936	2 877	+2,0	8,8	8,7
Transports et entreposage	2 263	2 252	+0,5	6,8	6,8
Hébergement et restauration	2 200	2 263	-2,8	6,6	6,8
Activités juridiques, comptables	1 388	1 396	-0,6	4,1	4,2
Intérim	1 248	1 088	+14,7	3,7	3,3
Ind. agro-alimentaires	1 235	1 237	-0,2	3,7	3,7
Act. de serv. adm. et de soutien	1 206	1 187	+1,6	3,6	3,6
Activ. financières et d assurance	834	811	+2,8	2,5	2,4
Autres activités de services	834	824	+1,2	2,5	2,5
Métallurgie et fab. de produits métalliques	828	852	-2,8	2,5	2,6
Toutes activités	33 463	33 229	+0,7	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Principaux indicateurs

CLPE de Saône-et-Loire

	Autun	Chalon-sur-Saône	Charolles	Louhans	Mâcon	Saône-et-Loire	BFC
Inscrits à France Travail au 1er Trim. 2026 (en données brutes)							
Catégorie A	5 680	6 340	2 740	2 180	4 800	21 740	110 830
Evol. annuelle (en %)	-6,3	-3,8	-3,2	-5,6	-4,0	-4,6	-4,3
Catégories ABC	10 200	12 250	5 230	4 390	9 390	41 470	205 900
Evol. annuelle (en %) sur 1 an	-3,1	-1,8	-0,9	-2,2	-0,7	-1,8	-1,2
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 100	5 780	2 460	2 000	4 360	19 700	95 920
Catégorie D	620	820	430	260	520	2 650	12 590
Catégorie E	480	680	470	330	700	2 660	13 200
Catégorie F	720	610	420	240	730	2 730	19 086
Catégorie G	480	630	140	230	410	1 890	16 316
Entrées dans les dispositifs au 1er Trim. 2026							
PEC	s	s	s	s	s	9	68
Cumul 2026	s	s	s	s	s	9	68
PACEA	209	167	190	75	184	825	3 442
Cumul 2026	209	167	190	75	184	825	3 442
CEJ	113	110	117	79	140	559	3 443
Cumul 2026	113	110	117	79	140	559	3 443
Apprentissage (secteur privé) au 4T2025	126	278	97	64	239	804	4 434
Cumul 2025	862	1 713	624	470	1 652	5 321	28 801
Recours à l'intérim au 4ème Trim. 2025							
Equivalent emplois à temps plein	1 450	2 200	610	580	1 830	6 670	31 390
Evol. (en %) sur 1 an	-10,5	+21,5	+19,6	-12,1	-2,1	+3,1	-1,3
Recours à l'activité partielle au 4ème Trim. 2025							
Heures indemnisées	18 675	9 850	4 398	426	2 703	36 052	307 173
Evol. (en nbre) sur 1 an	+13 314	+1 464	-1 797	-745	+845	+13 081	-158 426
Embauches et départs au 4ème Trim. 2025							
Embauches	7 853	10 731	3 979	2 260	7 491	32 314	177 976
Evol. (en %) sur 1 an	+7,2	-6,9	+6,3	+6,8	-2,6	-0,3	+1,9
Départs	7 998	10 870	4 185	2 432	7 856	33 341	186 144
Evol. (en %) sur 1 an	+7,0	-6,1	+5,1	+9,7	-3,0	+0,0	+3,1
Démographie - Population active (RP 2022)							
Population totale	125 580	155 349	84 782	67 587	115 838	549 136	2 803 977
Evol. 2022/2016	-4,4	-0,6	-3,0	+0,8	+2,6	-1,1	-0,5
Actifs de 15 à 64 ans	51 585	71 398	34 812	29 344	52 174	239 313	1 262 620
Evol. 2022/2016	-5,1	-1,4	-4,5	+0,1	+1,7	-1,9	-0,7
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	45 216	64 111	31 658	26 601	47 055	214 640	1 130 545
Evol. 2022/2016	-2,8	+1,8	-1,6	+1,3	+4,4	+0,8	+1,9
Structure de l'emploi salarié total fin 2024							
Source : Insee-Flores							
Nombre de salariés	37 232	57 025	23 681	14 299	51 792	184 029	968 122
Part (en %) dans :							
Agriculture	1,0	2,0	1,7	2,7	3,0	2,1	2,0
Secteur public	21,3	21,6	23,0	21,4	30,5	24,2	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	77,7	76,4	75,3	76,0	66,5	73,7	72,4
Industrie	24,2	19,4	19,9	27,2	11,3	8,0	17,4
Construction	6,3	4,9	7,8	7,0	6,3	6,1	5,5
Commerce	12,5	13,9	16,8	14,2	14,8	14,3	13,3
Services marchands	21,7	27,7	20,0	20,5	24,0	34,7	24,8
Services non marchands	13,0	10,4	10,9	7,1	10,1	10,7	11,3